La nouvelle rentrée scolaire 2025 approche !!!

Pensez à faire votre demande de titre de transport et retournez le dossier dûment complété avant le 31 juillet 2025

CONDITIONS D'ACCES A LA CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES REGULIERES

Le cachet de l'établissement scolaire <u>est obligatoire</u> uniquement <u>pour les nouvelles demandes</u> (si votre enfant avait une carte optile l'an passé le dossier peut être envoyé sans le tampon de son établissement à titre exceptionnel)

- collégiens et lycéens avant BAC de moins de 18 ans au 1er septembre 2025
- uniquement un aller-retour par jour scolaire du domicile à l'établissement scolaire sur la ligne de bus indiquée sur la carte du 1er Septembre 2025 au 5 juillet 2026.
- habiter à plus de 3kms de l'établissement scolaire (kms évalués sur la base d'un trajet effectué à pieds)

Carte OPTILE Collège	Carte OPTILE Lycée
Tarif carte Optile collégiens 80,93 €	Lycéens boursiers 142,93 € Lycéens non boursiers: Parcours bus entre 3-5 km 224,30 € Parcours bus 5-7,5 km 299,60 € Parcours bus 7,5-10 km 383,70 € Parcours bus au-delà de 10 km carte Imagine'R lycée





Pour tout dossier déposé après le 31 octobre, il ne sera plus possible d'obtenir la carte sauf en cas de changement d'établissement scolaire ou de déménagement.

Dossier à renvoyer ou déposer à l'adresse suivante

KEOLIS Service Scolaire 3 chemin Pavé 95340 BERNES SUR OISE knvo-servicescolaire@keolis.com

CONDITIONS D'ACCES A LA CARTE IMAGINE R SCOLAIRE

- collégiens ou lycéens (de la 6^{ème} à la Terminale inclus)
- voyages illimités sur les zones Navigo, toute l'année.
- valable du 1er septembre 2025 au 30 septembre 2026.



Titre de transport	TARIFS
Carte Imagine R collégiens	187,90 €
Carte Imagine R lycéens	392,30 €
Carte Imagine'R JUNIOR enfant de moins de 11 ans au 31/12/2024	24,80 €